

Service Agronomie

Conseil collectif réalisé pour le département de l'Allier à partir des observations du Bulletin de Santé du Végétal vigne n° 2

A retenir :

Mildiou : œufs d'hiver à peine mûrs, risque négligeable

Oïdium : les contaminations sont possibles, mais leurs probabilités sont faibles (peu d'organes verts)

Excoriose : risque de contamination faible

Black Rot : les conditions de contaminations sont réunies, mais pas de secteur à historique

Mildiou :

Les œufs commencent juste à murir. Les pluies prévues cette fin de semaine ne devraient pas être contaminante.

Pas de traitement à prévoir.

Oïdium :

Les premières contaminations pourraient avoir lieu avec les pluies prévues cette semaine. Mais le risque reste faible puisqu'il y a très peu de feuilles sorties (en nombre et en surface)

Pas de traitement cette semaine.

Les premiers traitements ne seront à prévoir qu'au stade 4-5 feuilles étalées, uniquement pour les parcelles à historique.

Un soufre pourra être fait s'il y a eu une forte présence d'érinose, d'acariose ou d'excoriose l'année passée.

Black rot :

Pas de traitement spécifique à prévoir. La protection se fera en même temps que pour le mildiou et l'oïdium.

La Chambre d'Agriculture de l'Allier est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Rédaction: Véronique Sarrot

*Chambre d'Agriculture de l'Allier - 60 Cours Jean Jaurès - BP 1727 - 03017 Moulins cedex
Tél: 04 70 48 42 42 - Fax 04 70 46 30 69 - cda.03@allier.chambagri.fr*

Service Agronomie

Conseil collectif réalisé pour le département de l'Allier à partir des observations du Bulletin de Santé du Végétal vigne n° 2

Si aucune alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires n'est proposée, c'est qu'il n'en existe pas de connue suffisamment pertinente à ce stade. Cependant, des alternatives préventives existent

Vous trouverez ci-dessous différents liens:

- pour retrouver l'ensemble des matières actives des produits utilisables :

[e-phy catalogue produits phyto](#)

- l'état des lieux 2021 des résistances aux différentes molécules utilisées :

<https://www.vignevin.com/wp-content/uploads/2021/02/Note-technique-commune-vigne-2021Vdef.pdf>

*La Chambre d'Agriculture de l'Allier est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.
Rédaction: Véronique Sarrot*

*Chambre d'Agriculture de l'Allier - 60 Cours Jean Jaurès - BP 1727 - 03017 Moulins cedex
Tél: 04 70 48 42 42 - Fax 04 70 46 30 69 - cda.03@allier.chambagri.fr*